

Covid-19

Plan de déconfinement

Déclaration du Premier ministre, Edouard Philippe
Assemblée nationale

Mardi 28 avril, 15h

PROPOS INTRODUCTIFS SUR LE CONFINEMENT

Jamais dans l'histoire de notre pays, nous n'avons connu cette situation. Ni pendant les guerres, ni pendant les précédentes épidémies. Jamais le pays n'avait été confiné comme il l'est aujourd'hui.

Si le confinement a constitué une étape nécessaire, s'il durait trop longtemps, il pourrait devenir délétère.

Depuis le 14 avril, le nombre de cas de Covid-19 diminue. La décrue est engagée. Elle est régulière, lente, mais régulière.

Le confinement aura permis d'éviter 62 000 décès et 105 000 lits auraient manqué. Notre pays ne l'aurait pas supporté.

Un confinement prolongé au-delà du strict nécessaire aurait des conséquences gravissimes pour notre pays.

DECONFINEMENT

Il nous faut donc procéder à un déconfinement aussi attendu que risqué et redouté

L'objectif du Gouvernement est de présenter à l'Assemblée nationale notre stratégie nationale, les buts que nous recherchons et la façon dont nous allons procéder pour les atteindre.

CONSTAT MEDICAL : VIVRE AVEC LE VIRUS

Nous allons devoir vivre avec le virus dès lors qu'aucun vaccin, aucun traitement n'a démontré son efficacité. Nous sommes loin d'avoir atteint l'immunité de groupe. Le virus va continuer à vivre parmi nous.

L'incroyable effort de recherche pourra permettre de trouver un vaccin dans les prochains mois. On peut espérer tout cela mais fonder une politique publique et organiser la vie des Français autour d'hypothèses incertaines n'est pas envisageable.

CONSTAT MEDICAL ET POLITIQUE : RISQUES DE VOIR REPARTIR L'EPIDEMIE

Notre politique a permis aux équipes du monde médical de tenir. Notre système hospitalier a tenu au prix d'une fatigue des femmes et des hommes, au prix d'une consommation de médicaments jamais connue.

Le risque d'une seconde vague, qui imposerait un re-confinement, est un risque sérieux, un risque qu'il faut prendre au sérieux.

Nous devons procéder avec prudence, progressivement, sûrement.

La progressivité : deuxième axe de notre stratégie

3ème élément à prendre en compte. Géographique.

La circulation du virus n'est pas uniforme dans le pays. Cette circulation hétérogène crée des différences entre les territoires.

Nous devons les prendre en compte dans la façon d'organiser le déconfinement pour ne pas appliquer le même schéma dans des régions où la situation n'est pas la même.

Nous devons laisser aux maires et aux préfets la possibilité d'adapter leurs stratégies locales.

Avec le Gouvernement et Jean Castex, je rencontrerai dès demain les associations d'élus locaux et les préfets

Puis jeudi, les partenaires sociaux pour adapter notre plan aux réalités du terrain.

Protéger, tester et isoler **Ce sera le triptyque de notre stratégie**

→ **PROTEGER**

C'est éviter d'être infecté ou d'infecter les autres.

Chacun doit adopter les impératifs permettant d'éviter la contagion. Le respect des gestes barrières prendra encore plus d'importance : distanciation physique et lavage régulier des mains.

Les masques

À cela, ajoutons le port du masque dans certaines situations.

Cette question des masques a suscité l'incompréhension et la colère de nombreux français. Lorsque la crise a commencé, nous disposions d'un stock important, la production nationale était inférieure à la demande. L'importation est ensuite devenue impossible et la consommation a augmenté dans des proportions jamais vues.

3 décisions ont été prises :

- Augmenter la production nationale de masques chirurgicaux, nous atteindrons bientôt 5 fois sa production initiale

- Garantir ces masques pour le monde hospitalier, réserver les masques aux soignants : choix difficile, contesté mais nécessaire
- Lancement de la production de masques en tissu

Les scientifiques ont aussi évolué. Le port du masque n'était au début pas obligatoire. Aujourd'hui, ils nous disent qu'il est préférable de porter un masque.

Pendant la phase de pénurie, nous avons réquisitionné des masques. Aujourd'hui, nous incitons chacun à se procurer des masques. 100 millions de masques chirurgicaux chaque semaine et 20 millions de masques pour grand public dès le mois de mai.

Nous soutiendrons les collectivités territoriales qui commanderont des masques grand public à hauteur de 50 % des coûts.

Il y aura suffisamment de masques pour tous le 11 mai

L'enjeu, c'est de parvenir à organiser cet effort pour éviter que certaines régions en aient trop quand d'autres n'en auraient pas.

Il faut que l'État, les collectivités territoriales, les entreprises, le privé soient complémentaires et non concurrents.

Le Président de la République l'a dit, nous nous appuyons sur les maires et les préfets.

J'invite les entreprises à équiper leurs salariés, c'est une condition de la reprise.

Au collège, masques pour les élèves et les personnels.

Une plateforme de e-commerce sera mise en place par La Poste et distribuera des masques.

Les préfets disposent d'une enveloppe locale pour soutenir les collectivités territoriales.

Les pharmacies et la grande distribution seront invitées à vendre des masques jetables ou lavables.

Les particuliers peuvent se confectionner des masques selon les règles que nous avons diffusées.

→ **TESTER**

Là encore les recommandations scientifiques ont évolué. Cette crise sanitaire renvoie tout le monde à un devoir d'humilité.

En phase 1, nous avons beaucoup testé.

Objectif de réaliser 700 000 tests virologiques au 11 mai.

Le Conseil scientifique nous dit que les modèles épidémiologiques prévoient entre 1000 et 3000 cas nouveaux/jour à compter du 11 mai.

Nous avons fait sauter les verrous sur le terrain. Nous avons engagé la mobilisation conjointe des laboratoires publics et privés. Cette mobilisation permettra de garantir un accès au test.

Prise en charge à 100 % du test. Test facile et rapide.

Tous les *cas-contacts* seront testés et devront s'isoler. Nous ne pourrons réussir que grâce à la mobilisation des professionnels libéraux, qui formeront la première ligne. En appui, les équipes de l'assurance maladie joueront leur rôle.

Des brigades seront chargées de remonter la liste des cas-contacts.

→ **ISOLER**

Objectif final : isoler les porteurs du virus afin de casser les chaînes de transmission. C'est une mise à l'abri. L'isolement doit être expliqué, consenti et accompagné.

Notre objectif est de nous reposer sur le civisme de chacun. Il reviendra aux préfets et aux collectivités territoriales de définir ensemble le plan d'accompagnement des personnes placées en isolement. La personne testée positive aura le choix : isolement chez elle ou bien dans un lieu à disposition (hôtel réquisitionné).

APPLICATION StopCovid

Un consortium européen a lancé un travail relatif à l'appli StopCovid. Les enquêtes sont vitales mais présentent une faiblesse. Elles se heurtent à l'impossibilité de reconstituer les chaînes de transmission dans les lieux les plus denses et notamment les transports en commun.

Le projet StopCovid permettrait de répondre à cette problématique. Lorsque l'appli fonctionnera, avant sa mise en œuvre, nous organiserons un débat et un vote spécifiques.

Nous allons protéger, tester et isoler
Progressivement, en différenciant selon les territoires
Nous voulons éviter une 2ème vague

Sur la date du 11 mai

Nous préparons le 11 mai et vérifions département par département qu'il est possible de réaliser le déconfinement à cette date.

Si à l'approche du 11 mai, il apparaissait que le nombre de nouveaux cas journaliers n'était pas dans la fourchette prévue, alors nous devrions en tirer les conséquences.

Si les indicateurs ne sont pas au RDV, nous ne déconfinerons pas le 11 mai.

J'ai reçu hier des recommandations défavorables. Je le dis ici, devant la représentation nationale, ces incertitudes doivent inciter tous les français à la plus grande discipline d'ici le 11 mai et à lutter contre le relâchement que l'on peut sentir dans le pays.

Une première phase jusqu'au 2 juin puis jusqu'à l'été

Si tout est prêt, commencera une phase jusqu'au 2 juin et qui ira jusqu'à l'été.

Fin mai, nous statuerons sur la réouverture des cafés et restaurants.

DIFFERENCIATION SELON LES TERRITOIRES

Il est donc logique que nous proposons un cadre de déconfinement adapté aux réalités locales.

Dès jeudi, le directeur général de la santé présentera les résultats département par département afin d'adapter au mieux les réponses de chaque territoire.

Notre stratégie fixe les règles pour quelques enjeux prioritaires : écoles, entreprises, commerces, transports, vie sociale.

ECOLE

Le retour de nos enfants à l'école est un impératif pédagogique, un impératif de justice sociale. Nous voulons concilier ce retour avec nos objectifs.

Ouverture progressive des écoles maternelles et élémentaires partout dès le 11 mai sur la base du volontariat

18 mai, collèges avec ouverture des classes de 6ème et 5ème.

Fin mai, lycées en commençant par lycées pro début juin.

Cette décision est le fruit de consultations, d'études. La réouverture des écoles est nécessaire pour garantir la réussite éducative des élèves.

Pas plus de 15 élèves/classe.

Respect des gestes barrières et distribution de gel hydroalcoolique et masques.

Le port du masque est prohibé pour les enfants en maternel. Il n'est pas recommandé à l'école élémentaire mais l'Education nationale mettra des masques pédiatriques à disposition des directeurs d'école pour les cas particuliers.

Masque obligatoire au collège

Nous fournissons des masques pour les collégiens. Le port du masque est obligatoire au collège.

J'ai admiré la mobilisation de l'Education nationale pendant le confinement. Le dévouement des enseignants. L'ingéniosité de tous ceux qui se sont réinventés pour offrir à leurs élèves des modalités originales d'enseignement.

Je veux laisser le maximum de souplesse au terrain aux écoles, aux parents, aux collectivités territoriales. Ils sauront trouver les bonnes réponses.

Les crèches seront réouvertes. Accueil de 10 enfants max avec la possibilité d'accueillir plusieurs groupes de 10 enfants si l'espace le permet.

Le port du masque grand public sera obligatoire pour les professionnels de la petite enfance. Bien sûr, pas de port du masques pour les enfants de moins de 3 ans.

REPRISE DE LA VIE ECONOMIQUE

Télétravail. Le télétravail doit être maintenu dans les 3 prochaines semaines, partout où c'est possible.

Celui-ci doit se poursuivre pour limiter le recours aux transports publics, et les contacts.

Horaires décalés. La pratique des horaires décalés dans l'entreprise doit être encouragée.

Conditions de travail. S'agissant des conditions de travail, nous devons amplifier la démarche visant à réaliser des guides et fiches métier, pour tous les secteurs d'ici le 11 mai.

Echange jeudi avec les partenaires sociaux. Cette démarche associe les partenaires sociaux : nouveaux plans d'organisation du travail seront définis.

J'échangerai jeudi avec les représentants de syndicats et d'employeurs sur ces sujets.

Activité partielle jusqu'au 1er juin. Le dispositif d'activité partielle restera en place jusqu'au 1er juin et nous adapterons ensuite si l'épidémie est maîtrisée.

Réouverture des commerces. Les commerces rouvriront également le 11 mai. Tous sauf les cafés/restaurants pourront rouvrir.

Marchés. Les marchés seront autorisés, sauf si les maires et préfets estiment que cela n'est pas possible selon les règles que nous avons fixées.

Port du masque. S'agissant du port du masque, le port du masque grand public sera recommandé pour les personnels et clients.

Centres commerciaux. L'ouverture des commerces comprendra une exception pour les centres commerciaux qui génèrent des déplacements et contacts que nous ne voulons pas encourager. Les préfets pourront éviter l'ouverture des centres commerciaux de plus de 40.000m carrés.

TRANSPORTS

Les transports sont un dispositif clé pour la reprise économique mais le respect de la distanciation et des gestes barrières est difficile.

70 % de l'offre de la RATP sera disponible le 11 mai.

Nous souhaitons faire baisser la demande en demandant aux Français de considérer que l'usage des transports aux heures de pointe doit être réservé aux personnes qui travaillent.

Concertation rapide entre autorités organisatrices de transport et organisations d'usagers. L'Etat y apportera son concours.

La capacité du métro parisien sera réduite.

Il faudra condamner 1 siège sur 2, marquage au sol, limiter les flux en cas d'affluence.

Les bus scolaire pourront circuler.

Port du masque obligatoire dans les taxis et VTC.

Déplacements inter régions : les réduire au seul motif de déplacement professionnel ou raison familiale. Réservation obligatoire dans tous les trains.

Ce n'est pas le moment de quitter son département pour partir en WE.

VIE SOCIALE

Impatience de tous. Nous la partageons.

Ehpad. Je pense à nos aînés dans les EHPAD. Mais ils doivent continuer à se protéger. Je demande aux personnes les plus fragiles de la patience. Les visites privées doivent être entourées de précautions, comme les sorties.

La vie sociale va reprendre mais là encore progressivement.

Circulation libre sans attestation. Il sera possible de circuler librement sans attestation sauf pour les déplacements à plus de 100km du domicile (professionnel ou familial).

Sport. Possibilité de pratiquer une activité sportive en plein air en respectant les règles.

Impossible de pratiquer de sports de contact, ni collectifs, ni dans des lieux couverts.

Parcs / jardins. Les parcs et jardins pourront rouvrir dans les terriroires où le virus ne ciurcule pas ou peu.

Plages. Les plages resteront inaccessibles jusqu'au 1er juin.

Lieux culturels. Les lieux culturels pourront rouvrir le 11 mai MAIS les grands musées, les cinémas, les théâtres et les salles de concert ne pourront pas.

Salles des fêtes. Les salles des fêtes resteront fermées jusqu'au 2 juin.

Événements. Les grandes manifestations sportives, culturelles, les salons profesionnels, tous les événements de plus de 5.000 personnes ne pourront se tenir avant septembre.

Lieux de cultes. Ils resteront ouverts mais nous demandons de ne pas organiser de cérémonie avant le 2 juin.

Les cimetières seront ouverts au public dès le 11 mai.

Report des mariages en mairies. Les mairies proposeront le report des mariages.

Il nous faut éviter les événements qui sont autant d'occasions de propager le virus.

Je vous propose de rétablir un régime de liberté dans lequel nous fixons des règles contraignantes. Je compte sur le civisme de chacun. Il en va de notre santé à tous.

Nous avons certainement oublié des points

C'est l'intérêt de la phase qui s'ouvre : enrichir ce plan avec les élus, les administrations de terrain, les partenaires sociaux, pour être prêts le 11 mai

Nouvelle phase de déconfinement fin mai

Je donne RDV aux Français à la fin du mois de mai pour évaluer les conditions dans lesquelles nous organiserons une nouvelle phase de déconfinement des autres secteurs. Il est trop tôt aujourd'hui.

Décisions réglementaires / dispositions législatives

Notre stratégie exigera des décisions réglementaires. Elle devra être accompagnée de dispositions législatives.

Il faudra faire appel à des effectifs supplémentaires pour mener à bien notre stratégie : personnels des CCAS, des mairies, des départements, des associations. C'est aux équipes locales qu'il reviendra d'organiser ces brigades.

La limitation des déplacements entre territoires est aussi indispensable.

Nouveau projet de loi “état d’urgence” (jusqu’au 24 juillet)

Sur ces sujets, nous devons légiférer. Il sera ainsi proposé au Parlement de proroger l’état d’urgence sanitaire jusqu’au 24 juillet.

Ce PJJL sera soumis à l’examen du conseil des ministres samedi prochain et au Parlement la semaine prochaine.

Message aux parlementaires

Nous avons choisi de réserver ces annonces à l’Assemblée nationale. Chaque député pourra donner sa position sur la stratégie que je vous présente. C’est le sens de l’Assemblée nationale. Il est utile que les représentants du peuple siègent, délibèrent et se prononcent sur toutes les questions d’utilité nationale.

Je souligne que le Gouvernement a systématiquement répondu présent à toutes les demandes des députés et des commissions au sujet de la crise. Le Gouvernement en avait besoin.

Nous communiquons toutes les semaines l’ensemble des décisions prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire.

Face aux décisions que nous aurons à prendre, le contrôle du Parlement n’est pas un choix, c’est une chance.

La démocratie parlementaire reste vivante et exigeante, bruyante mais indispensable. Les députés ne commentent pas, ils votent. Ils prennent des positions politiques.

La France est dans un de ces moments où ceux qui l’aiment et la servent doivent être à la hauteur. Nous devons protéger la France.

La stratégie énoncée à pour objet de tenir. Elle repose sur l’action déterminée du gouvernement et de l’Etat, dans la confiance placée dans les collectivités territoriales, les acteurs économiques et les associations.

Elle repose sur les Français, leur civisme. Les Français doivent y croire.

La chaîne virale doit être remplacée par une chaîne de solidarité.

Le succès de cette stratégie reposera sur le civisme des Français. Ce ne sera pas la responsabilité de l'État.

Je vous remercie.

